



## COMMUNE D'AULNAT

**LIEU D'EXECUTION : RESTAURANT MUNICIPAL**

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT ACTE D'ENGAGEMENT**

**PRODUCTION ET GESTION DE REPAS PREPARES SUR SITE  
(HORS FOURNITURE DE PAIN)**

*Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles  
L2124-1 et L2124-2 du Code de la commande publique*

**A Remettre au plus tard le mardi 21 juin 2022 à 12H00**

**Hôtel de Ville – 2 Avenue Pierre de Coubertin – 63 510 AULNAT**

Passé entre :

**Madame le MAIRE d'AULNAT,**

agissant au nom et pour le compte de la commune d'AULNAT

d'une part,

**ET**

**Monsieur Philippe BARBIER** directeur régional

agissant au nom et pour le compte de la Société **SAS API RESTAURATION** située ZA La Fontanille rue Julien Champclos 63370 LEMPDES

ayant son siège social situé 384, rue du Général de Gaulle  
59370 MONS EN BAROEUL Inscrite

à l'INSEE sous le n° SIRET 477 181 010 03 228

au registre du commerce et des sociétés sous le numéro: RSC LILLE 477181010

au répertoire des métiers sous le numéro:.....

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## **SOMMAIRE**

### **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE**

### **ARTICLE 2 : DUREE DU MARCHE**

### **ARTICLE 3 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

3.1-Procédure

3.2-Décomposition en lots

3.3-Variantes, options

3.4-Nomenclature

3.5-Modification de détail au dossier de consultation

### **ARTICLE 4 : VISITE OBLIGATOIRE DES LOCAUX**

### **ARTICLE 5 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION**

5.1-Contenu du dossier de consultation

5.2-Retrait du dossier de consultation par voie électronique

### **ARTICLE 6 : PRESENTATION DES OFFRES**

6.1- Documents relatifs à la candidature

6.2- Documents relatifs à l'offre

### **ARTICLE 7 : DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE**

### **ARTICLE 8 : CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

8.1- Date limite de réception des offres

8.2- Transmission des offres

### **ARTICLE 9 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **ARTICLE 10 : JUGEMENT DES OFFRES**

### **ARTICLE 11 : PRIX – PAIEMENT DES FACTURES**

11.1. Révision des prix

11.2. Paiement

## **ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ**

Le présent acte d'engagement concerne la production et la gestion de repas préparés sur site (locaux, matériel et personnel mis à disposition par la commune) pour la restauration scolaire de la Commune d'Aulnat en vue de leur consommation sans délai.

## **ARTICLE 2 – DUREE DU MARCHÉ**

La durée du marché est de un an, renouvelable 3 fois par tacite reconduction :

- du 01/09/2022 au 31/08/2023
- du 01/09/2023 au 31/08/2024
- du 01/09/2024 au 31/08/2025
- du 01/09/2025 au 31/08/2026

Sa prise d'effet est prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Chacune des parties a la faculté de mettre fin au contrat, à l'expiration de chaque échéance annuelle, moyennant un préavis délivré à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois (3) mois à l'avance.

## **ARTICLE 3 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **3.1 Procédure**

Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L2124-1 et L2124-2 du Code de la commande publique. S'agissant d'un marché de fournitures courantes et de services, le présent marché est soumis au Cahier des Clauses Administratives Générales-Fournitures courantes et de services en vigueur à la date d'envoi à la consultation.

### **3.2 Décomposition en lots**

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

### **3.3 Variantes, options**

Les variantes et options ne sont pas autorisées.

### **3.4 Nomenclature**

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

-55321000-3/Services de restauration scolaire

### **3.5 Modification de détail au dossier de consultation**

L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard six jours avant la date limite de réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de réclamation à ce sujet.

## **ARTICLE 4 – VISITE OBLIGATOIRE DES LOCAUX**

Les candidats sont tenus de réaliser une visite des locaux du restaurant municipal.  
A ce titre, ils devront prendre contact auprès de :

➤ Mr ESTORGE Serge – DST  
Au 06-88-97-35-22/serge.estorge.aulnat@gmail.com

A l'issue de la visite, une attestation de visite sera remise aux candidats.  
Le dossier d'un candidat n'ayant pas satisfait à cette obligation sera considéré comme irrecevable.

## **ARTICLE 5 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION**

### **5.1 Contenu du dossier de consultation**

- Acte d'engagement valant règlement de consultation
- CCAP
- CCTP et ses annexes

### **5.2 Retrait du dossier de consultation par voie électronique**

Le dossier est accessible directement et gratuitement à l'adresse électronique du profil d'acheteur :  
[www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com) sous la référence Aulnat-RES-05-2022.

## **ARTICLE 6 – PRESENTATION DES OFFRES**

### **6.1. Documents relatifs à la candidature**

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 et DC2.

Dans tous les cas, leur dossier de candidature comprendra obligatoirement les pièces suivantes :

- Au titre des renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus aux articles R.2143-3 à R.2143-15 du Code de la commande publique :

- Lettre de candidature
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail,

- Le ou les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat

-Au titre des renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R.2142-6 à R.2142-12 du Code de la commande publique :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objets du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles

- Au titre des renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R.2143-3 à 2143-15 du Code de la commande publique :

- Déclaration indiquant les moyens humains et en matériel du candidat,
- Qualifications / certificats de capacité,
- Références récentes pour prestations similaires,
- Attestation d'inscription et d'agrément en cours de validité ou de preuve de dépôt de dossier de demande d'agrément délivrée par la Direction Départementale des Services Vétérinaires.

## 6.2. Documents relatifs à l'offre

L'offre du candidat comportera obligatoirement :

- Le présent acte d'engagement complété et signé
- Le CCAP
- Le CCTP et ses 2 annexes
- L'offre technique\*
- Le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) du candidat
- L'attestation signée par la Collectivité certifiant avoir visité le site concerné

\*Le mémoire technique comprendra :

- 1 - Un exemple de menus établis par le candidat sur six semaines pour chaque type de convives,
- 2 - Une proposition de menus pique-nique,
- 3 - Une proposition de repas froids pour les manifestations occasionnelles
- 4 - Un exemple de menu pour la fête du goût,
- 5 - Un exemple de menus pour les repas animations listés ci-dessous,
  - Les repas végétariens,
  - La lutte contre le gaspillage,
  - Les repas calendaires (fêtes de fin d'année)
  - Les autres repas à thème (moyenâgeux, régions, couleurs, pays divers...).
- 6 - Un descriptif et les engagements du Prestataire concernant :
  - o la lutte contre le gaspillage alimentaire,
  - o la limitation de l'impact carbone,
- 7 - L'organigramme de l'entreprise candidate,
- 8 - La présentation des représentants locaux de l'entreprise avec le planning d'intervention et des missions sur la cuisine,
- 9 - La liste des fournisseurs, avec la répartition prévisionnelle des commandes en pourcentage pour chacun,
- 10 - Un descriptif de la communication et des moyens mis en œuvre par le Prestataire pour valoriser la prestation.

## ARTICLE 7 – DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix jours (90) et court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## ARTICLE 8 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront établies en euros et rédigées dans la langue française.

### 8.1. Date limite de réception des offres

Au plus tard le mardi 21 juin 2022 à 12h00

### 8.2 Transmission des offres

- **Dépôt dématérialisé sur la plateforme [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com) sous la référence Aulnat-RES-05-2022.**
- **Envoi postal ou dépôt en Mairie**

L'offre portera l'adresse et mentions suivantes :

**Maire D'AULNAT  
2 Avenue Pierre de Coubertin  
63 510 AULNAT  
Marché n°Aulnat-RES-05-2022  
Offre pour le marché de production et gestion de repas sur site au restaurant municipal  
« Ne pas ouvrir »**

Elle devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus et parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après les dates et heures limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et renvoyés à leurs auteurs.

### ARTICLE 9-RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leurs questions par l'intermédiaire du profil acheteur à l'adresse suivante : [www.centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com)

### ARTICLE 10 – JUGEMENT DES OFFRES

Les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées au sens des articles L2152-2 à L2152-4 du Code de la commande publique seront éliminées.

Un classement sera établi après examen des offres des candidats puis, **l'offre la mieux disante sera retenue** après étude des critères pondérés définis ci-après qui engendreront un nouveau classement.

Critères d'attribution	Pondération
Valeur technique	60%
Prix des prestations au vu de l'offre présenté par l'entreprise	40 %

L'évaluation des dossiers des candidats s'effectue sur deux critères et sur un total de 100 points déclinés ci-après :

**Critère 1 : la valeur technique 60 points**

- La qualité et l'équilibre des repas 25 points sur 60 points
- La continuité de service 15 points sur 60 points
- La politique de développement durable 15 points sur 60 points
- Les animations 5 points sur 60 points

**Critère 2 : le prix des prestations 40 points**

**ARTICLE 11 - PRIX - RÉGLEMENT DES FACTURES**

Les prix du marché sont établis hors TVA.

Montant Total Hors Taxes de la prestation	102 825,95 EUROS
Taux et Montant Total T V A (5,5 %)	5 655,43 EUROS
Montant Total Toutes Taxes Comprises	108 481,37 EUROS

Soit montant des travaux toutes taxes comprises (écrit en lettre) :

**Cent huit mille quatre cent quatre-vingt-un euros et trente-sept centimes**

**Prix unitaire repas enfants**

Montant Hors Taxes de la prestation	2,79 EUROS
Taux et Montant T V A (5,5 %)	0,15 EUROS
Montant Toutes Taxes Comprises	2,94 EUROS



**Prix unitaire repas adultes**

Montant Hors Taxes de la prestation	3,61 EUROS
Taux et Montant T V A (5,5 %)	0,20 EUROS
Montant Toutes Taxes Comprises	3,80 EUROS

**Prix unitaire repas pique-nique individuel**

Montant Hors Taxes de la prestation	2,79 EUROS
Taux et Montant T V A (5,5 %)	0,15 EUROS
Montant Toutes Taxes Comprises	2,94 EUROS

**Prix unitaire repas pique-nique collectif**

Montant Hors Taxes de la prestation	2,79 EUROS
Taux et Montant T V A (5,5 %)	0,15 EUROS
Montant Toutes Taxes Comprises	2,94 EUROS

**Prix unitaire repas froids (manifestations occasionnelles adultes)**

Montant Hors Taxes de la prestation	7,58 EUROS
Taux et Montant T V A (5,5 %)	0,42 EUROS
Montant Toutes Taxes Comprises	8,00 EUROS

**11.1. Révision des prix**

Les prix de base initiaux sont des prix unitaires révisables hors taxe et sont réputés établis aux conditions économiques connues à la signature du contrat.

Ces prix seront ensuite révisés chaque année à la date anniversaire du marché, par application de la formule de révision suivante :

$$P = P_0 \times ( ( 65\% A/A_0 ) + ( 35\% S/S_0 ) )$$

Dans laquelle :

- P = Nouveau prix
- P<sub>0</sub> = Prix stipulés au contrat
- A = Valeur moyenne des six derniers mois connus de l'indice « Alimentation » publié par l'INSEE dans les indices mensuels des prix à la consommation – Tableau 25 N. Ensemble des ménages Métropole – Secteurs conjoncturels. Identifiant 40 00 T.
- A<sub>0</sub> = Valeur de la même moyenne annuelle
- S = Dernière valeur connue de l'indice trimestriel 'indice des salaires de base des ouvriers (1) – publié par l'INSEE dans les indices – indice de salaire brut des ouvriers – Tableau T6. Services aux entreprises – Identifiant EN O.
- S<sub>0</sub> = Valeur du même indice pour le mois

#### 11.2. Paiement

La Collectivité se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de **SAS API RESTAURAITON**

.....  
sous le n° (joindre RIB) **47031062102 - 55**

Par application de l'article L 2192-10 du Code de la Commande publique, le délai dont dispose la Collectivité pour procéder au paiement des factures est fixé à 30 jours à compter de la réception par la Collectivité de la demande de paiement.

Le paiement est réputé effectué à la date à laquelle le comptable public a effectué le virement sur le compte du titulaire.

Le Prestataire  
Fait en un seul exemplaire original

A Lempdes, le 14 juin 2022  
(Mention manuscrite "Lu et Approuvé")

*et signature*  
*lu et approuvé*

Philippe BARBIER directeur régional

**API RESTAURATION**

**AUVERGNE**

ZA La Fontanille - Rue Julien Champclos  
83370 LEMPDES

Tél. 04 73 26 00 16 - Fax 04 44 05 26 95

**Acceptation de l'OFFRE :**  
**Est acceptée la présente offre pour valoir acte**  
**d'engagement.**

**Le Pouvoir Adjudicateur**

**A Aulnat**  
**Le.....**

**Le Maire,**

**DATE d'effet du marché**  
**Marché notifié le.....**

**A AULNAT, le 13/07/2022**

**Vu et Approuvé,**  
**Le Maire**  
*Christine MANDON*



*[Handwritten signature]*

Envoyé en préfecture le 15/07/2022

Reçu en préfecture le 15/07/2022

Affiché le



ID : 063-216300194-20220713-RES\_05\_2022-CC

